

M. RITCHIE: C'est bien possible, monsieur, je ne saurais réellement entrer dans le domaine des spéculations avec autant de confiance.

Le sénateur CROLL: Je constate que, d'après les règlements financiers, nous devrions payer ce que le Conseil décide. Qu'est-ce que nous avons l'habitude de payer à l'O.E.C.E.; qu'elle était notre contribution approximative en dollars?

M. RITCHIE: Franchement, je ne saurais vous apporter de chiffres précis dans le cas de l'O.C.D.E., nous ne payions rien à l'O.E.C.E.

Le sénateur CROLL: Parce que nous étions membres-associés?

M. RITCHIE: C'est bien ça. Puis-je apporter une correction et dire que nous avons donné une petite somme d'argent à l'une des agences de l'O.E.C.E., l'agence de productivité.

Le sénateur CROLL: Pourriez-vous nous donner un chiffre rond?

M. RITCHIE: Non, je ne saurais réellement vous donner de chiffre à ce sujet. Si le Comité le désire cependant, je peux obtenir notre dernier budget.

Le sénateur CROLL: Non, dites-nous si c'est un chiffre élevé ou non et si vraisemblablement cela exigera beaucoup de nous.

M. RITCHIE: Bien, il s'agit de termes tout à fait relatifs et je ne voudrais pas, sans obtenir les chiffres précis du dernier budget de l'O.E.C.E., qui peut-être ne seront pas un bon indice de ce que sera le premier budget de l'O.C.D.E., et ne nous permettront pas d'en tirer un chiffre canadien approximatif.

Le sénateur CROLL: Alors, procédons d'une autre façon, à combien se monte approximativement le personnel de l'O.E.C.E.?

M. RITCHIE: Je dirais qu'il s'élève à environ 500 personnes.

Le sénateur CROLL: Quel sera à peu près le personnel requis pour la nouvelle Organisation?

M. RITCHIE: C'est très difficile à dire. Certaines des fonctions de l'ancienne O.E.C.E. vont peut-être disparaître, mais d'autres fonctions qui n'étaient pas assignées à l'O.E.C.E. nécessiteront peut-être beaucoup plus d'attention et exigeront un personnel beaucoup plus nombreux afin de mieux préparer l'étude de ces sujets particuliers.

Le sénateur CROLL: Avez-vous une idée de ce que payait la Belgique à l'O.E.C.E.?

M. RITCHIE: Je n'en sais rien, monsieur.

Le sénateur CROLL: Vous n'avez pas les chiffres en votre possession?

M. RITCHIE: Non je ne les ai pas. Cela ne veut pas dire que nous nous soyons aventurés de façon imprudente...

Le sénateur CROLL: Non, ce n'est pas ce que je veux dire, je sais que vous surveillez de près nos dollars; soyez sans inquiétude.

M. RITCHIE: Je dirais que c'est l'une des organisations les moins dispendieuses. Chez les spécialistes en finance et en budget, sa réputation est excellente, et je crois que de façon générale vous trouverez que c'est une organisation non dispendieuse.

Le sénateur CROLL: Combien de Canadiens trouvait-on à l'O.E.C.E.?

M. RITCHIE: Il n'y en avait pas dans le personnel même, monsieur. Il y avait un illustre Canadien, qui en plus de son travail antérieur au Canada, avait également travaillé au Royaume-Uni. Il est devenu sous-secrétaire général de l'O.E.C.E., mais malheureusement il s'est tué dans un accident d'automobile il y a quelque temps. Je songe à M. Cahan.

M. Cahan était le citoyen canadien supérieur de l'O.E.C.E. Il y a eu un ou deux autres Canadiens qui ont travaillé de façon discontinue avec cette or-